



## Dossier de regroupement familial

-----  
Par Barry

Bonjour

J'ai fait une demande de regroupement familial en faveur de ma femme depuis mois de septembre 2021 et je suis auto-entrepreneur j'ai envoyé le 4 déclaration de chiffre d'affaires 44500 euros de vente et 500 euros de prestation de service. J'ai la mauvaises surprises de savoir que l'abattement et 71% pour la vente que engendre un manque de ressources d'après mes calculs . dernièrement j'ai fait un chiffre d'affaire bq mieux que en 2021 , ma question c'est possible d'ajouter mes dernières déclarations de chiffres d'affaires ou pas ? Mon dossier ils déjà chez la préfecture. Merci d'avance.